



INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



Revue de presse

6 octobre 2015

La énième passation de service ratée entre le PDS sortant et Lalao Ravalomanana focalise l'attention des quotidiens parus ce jour. Si la délégation de la nouvelle mairesse de la capitale fait pression pour que la passation se fasse dans les plus brefs délais, le colonel Joseph Ramiaramanana affirme vouloir s'y soumettre mais dans le respect de la loi et des procédures. La conférence de presse tenue par le Président de la République à son retour de New York et l'examen du projet de loi sur la CENI à la Chambre basse occupent également les colonnes des journaux d'aujourd'hui.

Processus électoral

PASSATION DE SERVICE

CUA : LE PDS JOSEPH RAMIARAMANANA REFUSE DE PROCEDER A LA PASSATION

Une fois de plus, le Président de la Délégation Spéciale sortant de la Commune Urbaine d'Antananarivo a refusé de procéder à la passation de service et ce, malgré que ses supérieurs hiérarchiques aient déclaré l'effectivité de l'envoi des notifications. Lors de la cérémonie de levée de drapeau d'hier, en présence des employés de la commune, le colonel Joseph Ramiaramanana avait pourtant déclaré qu'il était prêt à se soumettre à cette formalité dès qu'il sera en possession de la notification écrite. « (...) Ils ont déjà hâte de prendre leur poste tandis que moi, je suis pressé de quitter mes fonctions mais en respectant la loi » a-t-il déclaré. La situation a pris une autre tournure à l'arrivée de Lalao Ravalomanana. En effet, la délégation conduite par la nouvelle mairesse a fait pression sur le PDS sortant pour qu'il fasse la passation. L'ancien Président Ravalomanana, figurant parmi les personnalités présentes, n'a d'ailleurs pas réussi à faire plier le PDS, malgré le fait qu'il lui ait demandé « de réfléchir sur sa décision ». Il en est de même pour l'ancien Chef de région Atsinanana, Julien Randriamarosata, qui est entré dans la mêlée en soutenant, d'une voix pleine de colère, que le PDS avait déjà été notifié par ses supérieurs mais a tout de même refusé de céder. Ayant pris ses distances, le ministre de l'Intérieur Mahafaly Solonandrasana Olivier a été contacté par téléphone et affirme avoir donné l'ordre au préfet de notifier les intéressés pour qu'ils procèdent à la passation dans l'après-midi d'hier. (L'Express de Madagascar p. 5) Des bruits circulent selon lesquels la passation de service pourrait intervenir demain. (Midi Madagasikara p.2 ; Les Nouvelles p.2)

- Comme elle l'avait déjà annoncé, Lalao Ravalomanana a investi les bureaux de l'Hôtel de Ville d'Analakely sans avoir attendu la passation. D'un ton posé, la mairesse affirme être pressée de prendre ses fonctions car la saison des pluies approche et les écoliers ont repris les cours. Cette déclaration a surpris les journalistes présents dans la mesure où il s'agit de la première fois qu'elle prend la parole en public sans l'assistance de son mari. Concernant son staff, son adjoint au maire technique sera Patrick Ramiaramanana, ancien maire de la CUA et la fonction d'adjoint au maire en charge des questions financières sera gérée par Guy Rivo Randrianarisoa, un député TIM. (L'Express de Madagascar p. 5)
- Face au blocage constaté au niveau de la passation de service de certaines circonscriptions et notamment dans la capitale, le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation Mahafaly Solonandrasana Olivier est intervenu sur une station-radio privée pour apporter quelques explications. Selon lui, « il ne peut y avoir de passation sans notification ». Et d'ajouter que toutes les notifications devraient être parvenues hier, étant donné que les bureaux ne sont pas ouverts le weekend. D'après le juge administratif Rega Rakotonirina, qui soutient les propos

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



du ministre de l'Intérieur, la notification devra être signifiée par voie postale et non par SMS ou par courrier électronique. (Les Nouvelles p.2)

- Après maintes tentatives ratées de passation de service, la Préfecture de Police d'Antananarivo a enfin réagi. Les deux parties ont ainsi été convoquées à la préfecture de Tsimbazaza, dans l'après-midi d'hier, mais Lalao Ravalomanana ne s'est pas présentée au rendez-vous s'étant contentée de mandater un représentant. Toutefois, d'après un responsable au sein de ladite préfecture, la passation de service devrait avoir lieu cette semaine, au plus tard ce jeudi. (Madagascar Laza p.2)
- **Madagascar Laza** informe sur les figures politiques qui constituent l'entourage de la nouvelle mairesse de la CUA, à savoir Mamy Mamonjy Raharinalalona, Zo Arimihaja Solofonantenaina, Patrick Ramiaramanana et Roland Rasoanaivo. Les deux premiers sont des leaders du parti TIM, le troisième est un ancien maire de la capitale tandis que le dernier, a géré la fonction de directeur de campagne durant les scrutins communaux (p.2)
- De l'avis de **La Gazette de la Grande Ile**, l'impatience du couple Ravalomanana à vouloir prendre possession de l'Hôtel de Ville d'Analakely est suspecte. Ils cherchent surtout à avoir la mainmise sur les marchés publics mais également de rendre comptes aux étrangers fortunés qui les ont financés et qui exigent un rapide retour sur investissement, opine le quotidien. (p.4)
- C'est la première fois dans l'histoire politique de Madagascar qu'un élu proclamé par les instances judiciaires ne peut prendre ses fonctions sans une notification de l'Exécutif. Hery Rajaonarimampianina a-t-il attendu une quelconque notification avant de prendre ses fonctions ? se demande **La Gazette de la Grande Ile** (p. 5)
- **Madagascar Matin** considère la victoire de Lalao Ravalomanana aux communales d'Antananarivo comme le retour en force du « dictateur », qu'est son époux l'ancien Président Marc Ravalomanana. (p.3)
- La délégation de Lalao Ravalomanana est entrée en force dans les bureaux de l'Hôtel de Ville, sans y être invitée, remarque **Takoritsika** (p.2)

PASSATION EFFECTIVE POUR PLUSIEURS COMMUNES DES PERIPHERIES

Plusieurs communes dans les périphéries de la capitale ont vu la passation de service entre leurs maires entrants et sortants se faire, hier. Tel est le cas, entres autres, de la commune d'Ivato Tanàna, d'Ampitatafika, de Sabotsy Namehana ou encore d'Alasora. A titre de rappel, le nouveau maire de cette dernière commune, Marc Ramiarinjatovo, avait déjà dirigé Alasora de 2003 à 2007 avant de tenter sa chance à la Commune Urbaine d'Antananarivo mais sans succès. Pour la commune d'Ivato Tanàna, la passation entre le nouveau maire, Penjy Randrianarisoa et ses prédécesseurs a finalement eu lieu hier. Etant donné qu'il s'agit d'une nouvelle commune issue de la fusion entre Ivato Firaisana et Aéroport, le maire entrant doit par conséquent procéder à deux passations de service. Si son prédécesseur à la tête de la première circonscription a accepté de se soumettre à la procédure, ce n'est pas le cas de son homologue d'Ivato Aéroport qui a refusé d'y procéder, sous prétexte qu'il n'a pas encore reçu la notification y afférente. Un argument qui a surpris le nouveau maire étant donné que ladite notification émanant du Chef de district d'Ambohidratrimo lui a déjà été parvenue, pareillement au maire sortant d'Ivato Firaisana. (L'Express de Madagascar p. 5 ; Midi Madagasikara p.2 ; Les Nouvelles p.2 ; Takoritsika p.2 ; Tia Tanindrazana p.2)

ELECTIONS COMMUNALES : VERS UNE CENTAINE DE RECOURS EN CASSATION

D'après le code électoral, le Conseil d'Etat dispose d'un délai de trois mois après la proclamation officielle des résultats définitifs des communales pour statuer sur les recours en cassation. Cette juridiction devra donc se prononcer au plus tard le 18 décembre prochain. Selon une source de **Midi Madagasikara**, les dossiers de recours en cassation pourraient atteindre des centaines, voire quelques milliers. Pour preuve, rien que pour la circonscription de Miandrivazo, les dossiers

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



dépassent la douzaine. Par contre, les requêtes en disqualification bénéficient d'un délai plus court, puisque les candidats ont 3 jours après la notification du Tribunal Administratif pour introduire leurs dossiers auprès du Conseil d'Etat, qui doit statuer une semaine après. Or, jusqu'à la date d'hier, aucune requête en disqualification n'a été enregistrée au greffe du Conseil d'Etat, ce qui signifie que les requérants potentiels n'ont pas encore été notifiés. Pour Lalatiana Rakotondrazafy par exemple, elle n'attend que ladite notification pour déposer sa requête. (p.3)

Relations internationales

AFRIQUE DU SUD-MADAGASCAR : RENFORCEMENT DU LIEN ECONOMIQUE

Un séminaire visant à promouvoir les relations bilatérales entre l'Afrique du Sud et Madagascar s'est tenu hier, au ministère des Affaires Etrangères à Anosy et a pour principal objectif de se pencher sur la perspective d'une relance économique pour la Grande île, grâce au renforcement de la diplomatie économique avec l'Afrique du Sud. « Le but de ce séminaire consiste à trouver des solutions pour renforcer la coopération », explique la Chef de la diplomatie, Béatrice Attalah. D'après la déclaration du vice-ministre sud-africain des Affaires Etrangères Luwellyn Landers, de nombreux accords et protocoles d'entente, principalement dans le domaine de la science et de la technologie, seront finalisés dans un proche avenir : « les deux pays ont achevé les négociations sur un accord de coopération qui devrait être signé avant fin octobre 2015 ». Cependant, il a mis l'accent sur la nécessité d'une stabilité politique en vue de la stabilité de la relation bilatérale. L'effectivité de la normalité constitutionnelle encourage les autres pays à coopérer avec Madagascar, a-t-il avancé. (L'Express de Madagascar p. 7 ; Midi Madagasikara p.3 ; La Vérité p.3 ; L'Observateur p.5)

- En marge du séminaire sur « les relations bilatérales entre Madagascar et l'Afrique du Sud », le vice-ministre sud-africain des Affaires étrangères Luwellyn Landers a évoqué l'éventuelle venue dans la Grande île du Président Jacob Zuma et ce, afin de raffermir les relations entre les deux pays mais également d'élargir les horizons diplomatiques du pays. (Les Nouvelles p.3)
- Selon certains observateurs, Jacob Zuma se rendra à Madagascar dans le cadre du Sommet de la Francophonie, si d'autres estiment que le Président de l'Afrique du Sud viendra dans la Grande Ile dans le cadre de la réconciliation nationale. (Madagascar Laza p.2)
- Attalah Béatrice a également mis en exergue les nombreuses formes de coopération entre les deux pays depuis 1992, pour ne citer que le commerce, le transport aérien ou encore l'investissement. Madagascar Matin p.2

TOURISME : LA MALAISIE S'OUVRE AUX MALGACHES

Dans le cadre de la célébration de la « Semaine de la Malaisie » à l'Hôtel Carlton, des opérateurs touristiques malais, en collaboration avec la compagnie aérienne Air Mauritius, séjournent actuellement dans la Grande île afin de promouvoir la destination Malaisie et ce, à travers un séminaire organisé par son bureau touristique. D'après Datuk Musa Hj. Yosof, directeur principal de la division de la promotion internationale de l'Asie et de l'Afrique, les Malgaches sont intéressés par la destination Malaisie car ils sont en moyenne 500 chaque année à y séjourner, un résultat qui devrait être encore amélioré. Pour ce faire, la compagnie aérienne mauricienne a mis en place une connexion d'une fréquence de trois fois par semaine avec Kuala Lumpur (Madagascar Laza p.4 ; Les Nouvelles p. 18 ; L'Express de Madagascar p.7 ; Midi Madagasikara p. 18)

Politique

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



RETOUR DE HERY RAJAONARIMAMPINANINA AU PAYS: LE PRESIDENT RESTE EVASIF

A son arrivée de New York hier, le Président de la République n'a pas fait de grandes déclarations et ce, malgré la traditionnelle conférence de presse. Le Chef de l'Etat est d'ailleurs resté évasif en évoquant les affaires nationales. A titre d'illustration, concernant la rencontre entre Rivo Rakotovo et Marc Ravalomanana, il a réitéré le « bémol » déjà soulevé par son ministre d'Etat en tentant de minimiser l'enjeu de ladite rencontre. « (...) Il ne faut pas y donner une trop grande importance, car ce qui s'est dit durant l'entretien peut déjà changer dès qu'on sort de la salle », a-t-il déclaré. A propos de la signature du Mémorandum de stabilité, Hery Rajaonarimampianina a simplement déclaré que « ce n'est pas la signature qui est importante mais le cœur et l'esprit dans lesquels elle est faite ». Par ailleurs, le PRM a lancé un appel à la mobilisation des Malgaches dans la préparation du Sommet de la francophonie en novembre 2016 car cet événement aura des impacts économiques et culturels conséquents pour le pays. (L'Express de Madagascar p. 5)

- Face à la presse hier, le locataire d'Iavoloha s'est prononcé sur divers sujets, allant du sommet de l'OIF à la société JIRAMA, en passant par les îles Eparses. Le PRM a également effectué un bref rapport de son déplacement à New York en soulignant notamment les responsabilités des pays développés dans le changement climatique et en mettant l'accent sur le fait que la Grande île ne dispose pas des moyens nécessaires pour faire face à ses conséquences. Sur la question des îles Eparses, Hery Rajaonarimampianina soutient qu'il ne s'agit pas d'une priorité comparé à l'insécurité, au développement ou encore à la famine. (Les Nouvelles p.3)
- Interrogé sur la question de la vérité des prix du carburant, effective à partir de ce mois d'octobre, il a expliqué qu'en dépit d'une baisse du prix du baril de pétrole sur le marché international, l'Etat cherche les moyens de répercuter les effets de cette baisse sur le portefeuille des Malgaches. « Pour cela, il faut d'abord trouver la stratégie permettant de stabiliser l'Ariary sur le marché des devises », affirme le PRM. Le Chef de l'Etat a également insisté sur l'importance des Objectifs de Développement Durable pour les 15 ans à venir. « Comme d'autres pays, l'ODD servira de plan de développement jusqu'en 2030 pour Madagascar », a-t-il soutenu. (Madagascar Laza p. 8)
- Hery Rajaonarimampianina se ridiculise en annonçant, à son retour de New York, que les îles Eparses ne constituent pas ses priorités alors que les dirigeants de la « petite » île Maurice ose défier l'Angleterre et les Etats-Unis en réclamant l'île de Diégo Garcia, opine **La Gazette de la Grande Ile (p.5-12)**
- Le Président de la République est trop occupé à défendre les Objectifs de Développement Durable de 2030 et de voyager dans le monde, qu'il laisse échapper une telle fortune au profit des étrangers, s'insurge **Madagascar Matin**, en parlant des îles Eparses. (p.2)
- **Tia Tanindrazana** met en avant la lutte menée par la diaspora malgache pour que les îles Eparses reviennent sous la tutelle de la Grande Ile alors que le Président de la République n'ait même pas daigné en parler durant son discours à l'ONU, en raison de sa « peur » des grandes puissances. (p.3)

PROJET DE LOI SUR LA CENI VOTÉ EN COMMISSION CE JOUR

Contrairement à la déclaration politique faite par Marc Ravalomanana, à l'issue de sa rencontre avec le président national du HVM, les 21 députés TIM restent dans l'opposition vis-à-vis du projet de loi sur la nouvelle CENI. En effet, durant les travaux de commission hier, les élus TIM se sont rangés dans le camp de ceux qui ont critiqué le projet de textes régissant la nouvelle Commission électorale, avec leurs collègues du MAPAR et du MMM. Quelques députés ayant déjà signé le Mémorandum de stabilité, dont entre autres le président du groupe parlementaire Hiaraka Isika, ont également rejoint les « opposants » à la Chambre Basse. Pour rappel, Marc Ravalomanana avait signifié à Rivo

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



Rakotovao que ses députés allaient signer ledit Mémorandum. Ce que le ministre d'Etat a vite corrigé, en affirmant que « ce n'est pas vous qui signez ce document, mais les députés de votre parti ». Malgré cet engagement du 1^{er} octobre donc, les députés TIM n'ont pas rejoint, jusqu'à hier, la nouvelle majorité présidentielle. Les députés, au niveau des commissions parlementaires, procéderont au vote sur les différentes dispositions du projet de loi relatif à la mise en place de la nouvelle CENI ce jour. A noter que certains parlementaires s'opposent aux propositions du gouvernement, selon lesquelles la Présidence, l'Assemblée Nationale, le Sénat et la HCC seront représentés dans le bureau permanent de la CENI. Les avis des députés divergent également sur la présence des partis politiques au sein de la nouvelle structure. (Midi Madagasikara p.3 ; Madagascar Laza p.3 ; Takoritsika p. 3)

- De l'avis du Groupe des Experts Nationaux, les législateurs devraient faire en sorte que l'indépendance de cette nouvelle Commission en charge des élections soit garantie. Selon Bruno Rakotoarisoa, membre de l'OSC, l'objectif principal de la CENI est d'organiser les élections de 2018 sans pour autant minimiser les sénatoriales. (Les Nouvelles p. 2)
- Si les travaux de commission sur le projet de loi sur la CENI pourraient s'achever ce jour, la place des partis politiques au sein de ce nouvel organe reste un sujet de débat. En effet, le TIM soutient qu'il est tout à fait logique que les membres des partis politiques siègent de manière permanente au sein de la Commission électorale. Toutefois, si la proposition du gouvernement reste tel qu'elle, les députés TIM pourraient alors suivre l'exemple du MAPAR qui a indiqué que si la proposition de la plateforme ARMADA n'est pas considérée, la consigne serait de ne pas voter. (Les Nouvelles p. 3)
- **Madagascar Matin** met l'accent sur le calendrier peu chargé des parlementaires durant cette session extraordinaire étant donné que le seul projet de loi sur la CENI est au centre des travaux parlementaires durant l'entière première semaine (p.3)

Economie et société

MEURTRE DU CAPITAINE FALIHERY : DEUX GENDARMES ARRETÉS

Quatre personnes, dont deux gradés de la gendarmerie, un trafiquant d'armes notoire et un bandit recherché, ont été traduites devant le Parquet du Tribunal de Première Instance de Betroka vendredi dernier, car soupçonnés d'avoir perpétré le meurtre du capitaine Falihery Andriatiana. L'un de ces gendarmes est le frère d'un député et est accusé d'avoir accueilli chez lui de dangereux bandits, la veille de l'attaque qui a coûté la vie à l'ancien commandant de la compagnie territoriale de la gendarmerie nationale de Betroka. Le deuxième sous-officier incriminé aurait eu des différends avec le défunt capitaine car ce dernier aurait refusé sa demande d'occuper la fonction de chef de poste. Le troisième suspect, un trafiquant d'armes ayant déjà fait l'objet de plusieurs arrestations, serait derrière la vente massive d'armes et de munitions dans la localité de Betroka. Quant au dernier suspect, un jeune homme de 26 ans, il est accusé d'avoir participé directement à l'attaque au cours de laquelle le capitaine Falihery est tombé sous les balles des dahalo embusqués. Les quatre individus n'ont pas encore été auditionnés, faute d'ordre de poursuite mais une demande en ce sens a été envoyée en fin de semaine au secrétaire d'Etat chargé dans la gendarmerie. (L'Express de Madagascar p.3 ; Les Nouvelles p.9)

- D'après les témoignages recueillis par la brigade de recherche de Tuléar, le défunt capitaine aurait été tué dans la ville de Betroka et non, au cours de l'affrontement avec les dahalo. Au cours de l'enquête, les deux gendarmes suspectés auraient cherché plusieurs fois à détourner l'attention des limiers et ne se gênaient pas à leur mettre des bâtons dans les roues, ce qui a intrigué les enquêteurs. Madagascar Laza p. 3

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



AFFAIRE DU LYNCHAGE DES 3 ETRANGERS A NOSY BE : LE PROCES A DEBUTE HIER

Deux ans après le triple lynchage survenu à Nosy Be, l'affaire a été introduite auprès de la Cour criminelle, au palais de justice d'Anosy hier. Les victimes, à savoir le Français Sébastien Judalet, le Franco-italien Roberto Gianfala et le métis Comorien nommé Zaidou, ont été accusés de trafic d'organe mais également de pédophilie et ont subi la colère de la foule. 32 prévenus figurent sur le banc des accusés, dont 3 sont placés en détention préventive à la maison de force de Tsiarafahy tandis que les 29 autres, sont incarcérés à la maison d'arrêt d'Antanimora. Parmi les accusés figurent deux gendarmes qui sont poursuivis pour non-assistance à personne en danger. L'ancien membre du Conseil Supérieur de la Transition (CST), Joseph Yoland, a également comparu devant la Cour criminelle hier, accusé d'avoir fustigé le régime comme quoi des arrestations arbitraires ont été effectuées. Cet ex-parlementaire natif de l'île au Parfum est inculpé pour incitation à la rébellion, durant son intervention sur une radio locale. (L'Express de Madagascar p.9 ; Midi Madagasikara p.13 ; Les Nouvelles p.9 ; Madagascar Laza p. 14 ; La Vérité p. 5 ; Madagascar Matin p.11 ; Tia Tanindrazana p.3)

Style et déontologie

Concernant le procès sur le triple lynchage d'étrangers à Nosy Be, le nombre d'accusés diffère d'un quotidien à un autre. En effet, si L'Express de Madagascar avance un nombre de 32 accusés, pour sa part, Les Nouvelles rapporte qu'ils seraient 37.

Un peu d'humour



L'Express de Madagascar p. 3

Responsables de l'Unité de Monitoring des Médias :
Tiaray RANDRIAMALALA: tiaray.randriamalala@eces.eu
Honorine RAMISARIVVELO: misa.ramisarivelo@eces.eu
Site web: www.incipals.eu

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:

